



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

n°10 | Automne 2010
Jeunes face à la violence

Jeunes face à la violence

Michel Boutanquoi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/6908>
ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2011

Référence électronique

Michel Boutanquoi, « Jeunes face à la violence », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], n° 10 | Automne 2010, mis en ligne le 06 juin 2011, consulté le 08 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/6908>

Ce document a été généré automatiquement le 8 mai 2019.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Jeunes face à la violence

Michel Boutanquoi

- 1 La question de la violence des jeunes a un caractère récurrent dans l'espace public. Il ne se passe guère de semaines sans qu'un fait divers ne fasse l'objet d'une mise en mots, en images, en scène.
- 2 Certes, celles-ci ont probablement à voir dans le contexte actuel avec la dérive sécuritaire, là où « le mineur déviant est perçu prioritairement comme un problème social, une figure du risque et de l'insécurité qui appelle une réponse en termes de rappel à la norme ou de sanction ¹ ». Mais sans vouloir investir le terrain historique de nos amis de la Revue d'histoire de l'enfance irrégulière², n'est-il pas opportun de se dégager d'une lecture strictement contemporaine ? Revient ainsi en mémoire, parmi d'autres, un texte de Michèle Perrot publié il y a vingt cinq ans : « quand la société prend peur de sa jeunesse en France au 19ème siècle ³ » ?
- 3 « Jeunesse redoutée, jeunesse surveillée, jeunesse rebelle » écrit-elle pour décrire « les anxiétés d'un siècle vieillissant qui, après la commotions de la révolution française, rêve d'ordre et de stabilité ». Autrement dit, cette thématique toujours renouvelée de la violence des jeunes au travers des figures qu'ils incarnent – apaches, blousons noirs, fils des cités – ne serait-elle pas d'abord l'expression, elle-même toujours renouvelée d'une peur, face à une catégorie aux contours incertains, qui interroge les rapports entre les générations, les rapports de place et de pouvoir ; une peur effectivement exacerbée par les fragilités sociales ?
- 4 Lire une partie du présent comme configuration particulière ou comme actualisation de problématiques historiques ne manque nullement de pertinence mais saurait au final rendre compte de l'ensemble des réalités dans leurs constructions complexes. L'abondante littérature sur le sujet en témoigne, les rapports entre jeunes et violences font partie des préoccupations durables des professionnels, des chercheurs.
- 5 Dès lors pourquoi revenir sur cette thématique dans un numéro de Sejed ? D'abord parce que la définition de la violence ne va pas de soi, oscillant entre catégories objectivables – notamment pénales – et points de vue des individus. La violence n'existe pas sui generis mais prend sens, s'inscrit dans des contextes particuliers.

- 6 Jacques Sélosse dans un texte de 1984⁴, rappelle son caractère polysémique et invite à réfléchir à ses différentes formes : violences comportementales, brutalités, coups, sans oublier la force due verbe ; violences implicites, violences douces, violences sournoises dans les rapports à autrui qui oscillent entre aliénation et humiliation ; conflits, rixes, bagarres querelles.
- 7 Jacques Sélosse ne cherche pas au travers de son énumération à qualifier ces violences voire à les hiérarchiser mais à en souligner la diversité. Elle n'est pas sans rappeler la typologie de Véronique Le Goaziou et Laurent Mucchielli⁵ qui distinguent violences physiques ou verbales « simples », violences sexuelles, vols avec violences, infractions aux personnes à partir de dossiers d'un tribunal pour enfants. On peut toujours interroger la notion plus juridique que « sensible » de violences simples puisqu'elle ne dit rien du vécu de ceux qui la subissent, mais les auteurs notent 80 % de celle-ci se déroulent dans un cercle d'interconnaissance. Autrement dit cette violence, la plus importante en nombre relevée dans les dossiers, se joue d'abord dans l'entourage immédiat, celui du voisinage, de la famille.
- 8 Le constat est essentiel car il souligne la nécessité d'aller au delà des effets médiatiques : une partie de la violence des jeunes est une violence entre jeunes.
- 9 Pour approfondir son caractère polysémique, Jacques Sélosse nous invite à également prendre en compte ce qu'il nomme les violences passives : « Le fait de l'indifférence, de laisser pour compte, d'ignorer, de rester dans son quant à soi en ne voulant pas savoir ce qui dérange notre tranquillité, notre confort... Le fait de ne pas prêter attention à ceux qui sont hors normes. Le fait de ne pas vouloir les entendre correspond à un véritable drame qui est celui de la mort sociale ⁶».
- 10 Rappporter la violence des jeunes uniquement aux actes qui alimentent une sorte de panique sociale revient à éluder singulièrement toute une série de réalités dont la violence subie dans le déclassement, la dépréciation, la relégation, à occulter des significations qui, de fait, appelle des réponses plus complexes.
- 11 La question des jeunes et de la violence ne saurait donc se réduire à la violence des jeunes en éludant la question des violences subies par les jeunes : d'où le titre de ce numéro, jeunes face à la violence. Il n'y a dans ce projet nul prétention à traiter l'ensemble des questions possibles. Nous avons choisi de limiter l'approche de cette question au cadre des prises en charge éducatives et judiciaires, thérapeutiques.
- 12 Nous avons retenu trois contextes.
- 13 Le premier concerne l'espace scolaire. Joseph Avodo propose, dans le cadre camerounais, une analyse discursive de la violence verbale dans les situations d'apprentissage. S'il s'appuie sur des références classiques, il n'en cherche pas moins à saisir des spécificités en soulignant le décalage entre un modèle pédagogique et l'enracinement culturel. Gérald Boutin et Simon Forget nous proposent une analyse de différents programmes de prévention de la violence au Québec. Ils en interrogent les fondements théoriques au sens où ils sont marqués par une certaine représentation de la violence qui ne prend guère en compte la complexité.
- 14 Le deuxième s'intéresse à la prise en charge des mineurs dit incasables. Il donne l'occasion de mettre en discussion deux lectures. La première, de Gillonne Desquesnes, Nadine Proia-Lelouey et Didier Drieu, insiste sur la nécessité de prendre en compte un tableau clinique qui s'apparente aux conduites psychopathiques seule approche à même de permettre aux professionnels et aux institutions de dépasser les difficultés et les

impasses rencontrées. Un peu à revers, la deuxième, de Pierre Moisset, met l'accent sur les processus de socialisation à l'œuvre au-delà de la violence exprimée. L'approche sociologique revendiquée conduit à nécessairement interroger les fondements d'une prise en charge centrée sur la seule logique du soin psychique. Les deux lectures ne sont probablement exclusives l'une de l'autre et il est important pour la revue de nourrir la réflexion au travers d'éléments de controverses.

- 15 Le troisième s'attache à une question en très forte émergence ces dernières années, celles des violences sexuelles commises par des mineurs. Les deux articles cherchent à dégager des ouvertures pour une approche thérapeutique. Que ce soit l'article de Pierre Roman et Magali Ravit autour de l'utilisation d'un questionnaire comme étayage d'une possible rencontre, ou l'article de Jean-Pierre Minary, Dominique Ansel André Mariage et Michel Boutanquoi autour de la mise en œuvre de groupes thérapeutiques, une même question est travaillée : comment aller au-delà de la sidération face à l'impensable pour permettre que quelque chose advienne ?
- 16 Violences subies, violences perpétrées, violences impensables : ce numéro ouvre quelques pistes en terme de significations, une manière de ne pas réduire les actes au sujet qui les commet. En ce sens, laissons la parole à nouveau à Jacques Sélosse : « Dans une société en crise, le pédagogue est celui qui ne vampirise pas ceux qui nous interpellent mais les reconnaît en les soutenant dans une identité positive⁷ ».

NOTES

1. Francis Bailleau et alii « La criminalisation des mineurs et le jeu des sanctions », *Déviance et Société*, Vol. 33, n° 3, 2009, p. 256.

2. Cf. le numéro 9, *Violences et jeunesse* (2007) <http://rhei.revues.org/index1353.html>

3. Michèle Perrot, *Quand la société rend peur de sa jeunesse au 19ème siècle*, Proust, F (ed) *Les jeunes et les autres*, Vauresson, Criv. 1987.

4. Jacques Selosse, *Violences (origines, scénarios et modèles) et inadaptations*, in Sélosse, J., *Adolescence, violences et déviations (1952-1995)*; Pina J., Villerbu L.M., Vigneux, [dir]. Matrice. 1997.

5. Véronique Le Goaziou & Laurent Mucchielli, L. « Contribution à l'analyse de la violence des mineurs », *Adolescence*, n° 68, 2009, 415-429

6. Jacques Selosse, op. cité, p. 379

7. Jacques Selosse, op. cité p. 386.